CORESS

Conférence Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire

PRÉFET DE LA RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE
Liberté Égalité Fraternité

Région Centre-Val de Loire

cress Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire Centre - Val de Loire

4 décembre 2020

Les Actes de la 3e conférence de l'ESS

La loi du 31 juillet 2014 relative à l'Economie Sociale et Solidaire prévoit l'organisation d'une conférence régionale des acteurs de l'ESS tous les deux ans. Cette conférence, organisée par le représentant de l'Etat et le Président du Conseil Régional, doit permettre de débattre des orientations, des moyens et des résultats des politiques locales de développement de l'Economie Sociale et Solidaire.

Le 4 décembre a eu lieu la **3e Conférence Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire** en visio-conférence. En introduction, **François BONNEAU,** Président de la Région Centre-Val de Loire et **Harold HUWART,** Vice-Président délégué au Développement Économique, à l'Économie Sociale et Solidaire et à l'Agriculture ont rappelé l'engagement de la Région en faveur des structures de l'ESS.

Ils ont salué le travail des structures de l'ESS très lourdement impactées par la crise sanitaire, mobilisées et en première ligne au contact des populations qui en ont subi ses effets. Les structures de l'ESS dont certaines ont vu leurs activités exploser quand d'autres, se sont retrouvées brutalement à l'arrêt et qui ont malgré tout su faire preuve d'initiative et innover et qui, par leur grande proximité et leur ancrage territorial, ont été capables de réagir très vite pour construire des réponses adaptées à une grande diversité de situation.
François BONNEAU et Harold HUWART ont rappelé la mobilisation financière de la Région dans cette période au travers notamment de la création du CARe et du PRES doté de 2Md'E et abondé par la Banque des Territoires à hauteur de 1Md'E ainsi que les appels à projets créés en soutien aux initiatives solidaires.

Edith CHATELAIS, Secrétaire Générale pour les Affaires Régionales Centre-Val de Loire a également rappelé l'intervention de l'Etat à travers les dispositifs d'exonérations et les possibilités de reports de charges dont ont pu bénéficier les acteurs de l'ESS. Madame **CHATELAIS** a partagé l'importance de l'ESS qui promeut l'utilité sociale, la démocratie et l'engagement désintéressé et a indiqué que l'ESS représente en région Centre-Val de Loire 10,5% des emplois.

Jean-Louis DESNOUES, Président de la CRESS Centre-Val de Loire a pour sa part félicité l'organisation de cette 3e Conférence. Afin de poursuivre le travail engagé en région pour l'ESS, il appelle les collectivités territoriales, notamment les EPCI, à prendre part au développement de l'ESS et à soutenir ces entreprises sur leur territoire.

En conclusion de la journée, les élu·e·s ont appelé à développer toutes les nouvelles formes de l'ESS et les initiatives présentées dans les ateliers. La région Centre-Val de Loire est un laboratoire de l'ESS qui vit une phase d'accélération et nous pouvons nous féliciter de la réalisation des objectifs de la Stratégie Régionale de l'ESS. Les entreprises de l'ESS sont des acteurs vertueux du développement du territoire régional et nous devons les aider à se réaliser.

Table-ronde : L'évolution des emplois de l'ESS depuis 10 ans et face à la crise sanitaire

Jean-Louis DESNOUES, Animateur, Président de la Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire
François MILLIEN, Président du Mouvement Associatif Centre-Val de Loire
Pascal DUFORESTEL, Vice-Président RTES et Conseiller Régional délégué en charge de l'ESS à la Nouvelle Aquitaine
Marthe CORPET, Responsable affaires publiques et animation de réseaux, ESS France
Benoit COLIN, Délégué Régional, Union des Employeurs de l'Economie Sociale et Solidaire

A-t-on réussi à passer la crise ?

Les structures ESS et les équipes salariées ont tenu le choc et ont su s'adapter, aux contraintes sanitaires notamment. Les bouleversements de la crise nécessite ont amorcé un dialogue social. Pour aller plus loin et mesurer l'impact de la crise, la mise en place d'indicateurs sur la qualité de l'emploi dans l'ESS parait nécessaire.
Le secteur associatif, en plus des difficultés de la crise, a fait face à la problématique d'accès aux fonds de solidarité, accessible aux entreprises bénéficiant d'un numéro fiscal qui tendent à se résoudre. Il sera primordial d'accompagner les dirigeant·e·s bénévoles par de la formation, en particulier sur les modèles économiques et la structuration des fonds propres des associations, la crise ayant mis en évidence leur fragilité. Cette question des fonds propres est à traiter différemment selon les structures au vu de la diversité des familles et des secteurs d'activités représentés dans l'ESS.

Les dispositifs d'aide à l'emploi ont-ils bien été mobilisés par les entreprises ESS ?

Etat et Région Centre-Val de Loire ce sont mobilisés rapidement et efficacement. Les réflexions sur les dispositifs de financements se poursuivent mais cela ne répond pas au problème de solvabilité et de durabilité. En effet, des prêts ne suffisent pas à se projeter dans l'avenir et à construire des modèles économiques pérennes. Les aides doivent pouvoir permettre aux entreprises d'envisager la poursuite de leur activités sur du long terme.

La crise sanitaire a-t-elle amplifiée les inégalités Femmes / Hommes ?

Comme le reste de l'économie, l'ESS n'est pas épargnée par les inégalités femmes-hommes : ségrégation des métiers, plafond de verre, temps partiels, inégalités de salaires, etc. En région Centre-Val de Loire, 67,3 % des emplois de l'ESS sont occupés par des femmes (Source : Observatoire de l'ESS Centre-Val de Loire, d'après INSEE CLAP 31/12/2014). Avec la crise sanitaire les femmes sont plus touchées, notamment dans les métiers où elles sont le plus surreprésentées qui correspondent également à ceux en premier ligne : secteur hospitalier, aide à domicile, etc.

Les illustrations de la Stratégie de l'Economie Sociale et Solidaire

Ghyslaine FAVIE, Animatrice, Directrice Déléguée à l'Economie de proximité et à l'Economie Sociale et Solidaire, Conseil régional du Centre-Val de Loire
Anne TARDY, Déléguée Innovation, Union Régionale des SCOP et des SCIC Ile-de-France, Centre-Val de Loire et DOM-TOM
Jennifer CHAMPION, Fondatrice, Freebulle
Paul MORISSET, Responsable Développement économique, CRESS Centre-Val de Loire
Emmanuelle CHAPLAULT, Chargée d'accompagnement, Odyssée Création

La Stratégie Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire a été adoptée en 2018 autour de 3 grands enjeux : soutenir l'émergence, le développement et la consolidation des projets de l'ESS ; Impulser des dynamiques de coopérations entre acteurs de l'ESS et acteurs non-ESS ; Valoriser l'ESS dans des différentes dimensions. Ces enjeux ont été déclinés en 20 propositions, le Réseau des Développeurs ESS et Alter'Incub en sont deux concrétisations.

Le réseau des développeurs ess
Centre-Val de Loire

Le Réseau des Développeurs ESS

Le réseau des développeurs de l'ESS rassemble déjà plus de 50 professionnel·le·s des structures à but non lucratif, spécialisées dans l'accompagnement et le financement des entreprises de l'ESS en région Centre-Val de Loire. L'objectif du réseau est d'améliorer les parcours d'accompagnement par une mise en synergie et un développement des compétences portées par les développeurs ESS. Il est également un support idéal pour promouvoir et former à l'entrepreneuriat ESS.

« Ce réseau est un formidable vecteur de mise en relation entre professionnel·le·s de l'accompagnement ESS mais aussi et surtout vers de nouveaux partenaires : développeurs économiques, développeurs territoriaux, organismes publics, services de l'Etat et de la Région. De ce fait le réseau favorise l'interconnaissance et l'émergence de partenariats ou projets communs » .

Emmanuelle CHAPLAUT

Alter'Incub
Incubateur d'innovation sociale
RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE

Alter'Incub

Alter'Incub est un incubateur de projet relevant de l'innovation sociale et qui permet l'émergence d'initiatives sur les territoires répondant à des besoins qui sont peu ou mal couverts. Il propose à la fois un accompagnement individuel et collectif et favorise la mise en relation avec l'écosystème régional. Mis en place en 2018, ce sont aujourd'hui 17 structures qui ont été créées et 38 projets en cours d'accompagnement.

« L'accompagnement par Alter'Incub a permis de challenger le projet, notamment au niveau de l'inscription de l'utilité sociale au cœur de l'objet social de Freebulle. Il a également facilité la mise en relation avec un réseau d'experts et de partenaires externes. Enfin, c'est surtout un formidable réseau humain qui se crée avec les autres projets en incubation ».

Jennifer CHAMPION

Les Tiers-Lieux, lieux d'émergence des projets de territoire

Animation :
Chloé COLLIER, Chargée de mission Politiques Publiques et Territoires, CRESS CVL
Mickaël CLEMENT, Chargé de développement territorial, CEFIM et l'Autre Brique
Thomas FOURMOND, Bénévole, tiers-lieu Au Gré des Ouches

Atelier

Qu'est-ce qu'un Tiers-Lieux?

Un Tiers-Lieux est la concrétisation d'un processus de co-construction entre citoyen·nes, bénévoles, acteurs territoriaux. Nous pouvons les voir comme des lieux de démocratie qui reconfigurent les politiques locales. Parce que ce sont des espaces co-construits, la co-gestion et l'implication de toutes les parties prenantes dans la gouvernance est primordiale au bon fonctionnement du lieu.
La création des Tiers-Lieux en région a surfé sur la vague numérique, avec l'apparition des Fablabs, Makers Space, Espace Publique Numérique. Depuis quelques années, on observe la création de Tiers-Lieux proposant d'autres services : lien social, éducation, formation, etc. Pour autant, ces services sont des outils du Tiers-Lieu qui créés des communs : les Tiers-Lieux sont des lieux de partages et d'échanges avant d'être des lieux de services.

Comment légitimer la place des Tiers-Lieux sur les territoires?

Inclure toutes les parties prenantes d'un territoire et apprendre à parler le même langage ne parait pas aisé mais permet de faire connaître les lieux ou les projets. Afin de collaborer avec les collectivités territoriales, l'acculturation pourrait se faire par la formation aux élu·e·s et technicien·ne·s. Légitimer les Tiers-Lieux passe aussi par trouver des intérêts communs pour le développement des territoires. Les bailleurs sociaux voient dans les tiers-lieux à vocation culturelle de proposer des choses innovantes pour les quartiers politiques de la ville. Etre un lieu neutre permet d'accueillir les citoyen·ne·s et de renouer avec les services publics, etc.

Les Achats Socialement Responsables, outils de développement économique et local

Animation :
Paul MORISSET, Responsable Développement économique, CRESS CVL
Thibault ROCHARD, Chargé de mission emploi-cohésion sociale, SGAR

Atelier

Quels sont les freins pour les acteurs de l'ESS ?

Les structures ont le besoin général de se professionnaliser pour anticiper, identifier et décrypter les marchés publics, parce que les règles sont complexes, les délais de réponse sont courts. Il y a également un enjeu de diversification des métiers pour aller chercher des marchés à plus forte valeur ajouté, et pouvoir mobiliser des demandeur·euse·s d'emplois aux profils plus variés. Enfin, un autre enjeu porte sur la solidarité entre les structures, à la fois pour qu'elles développent des politiques d'achats entre elles et qu'elles se fédèrent pour identifier et obtenir des marchés.

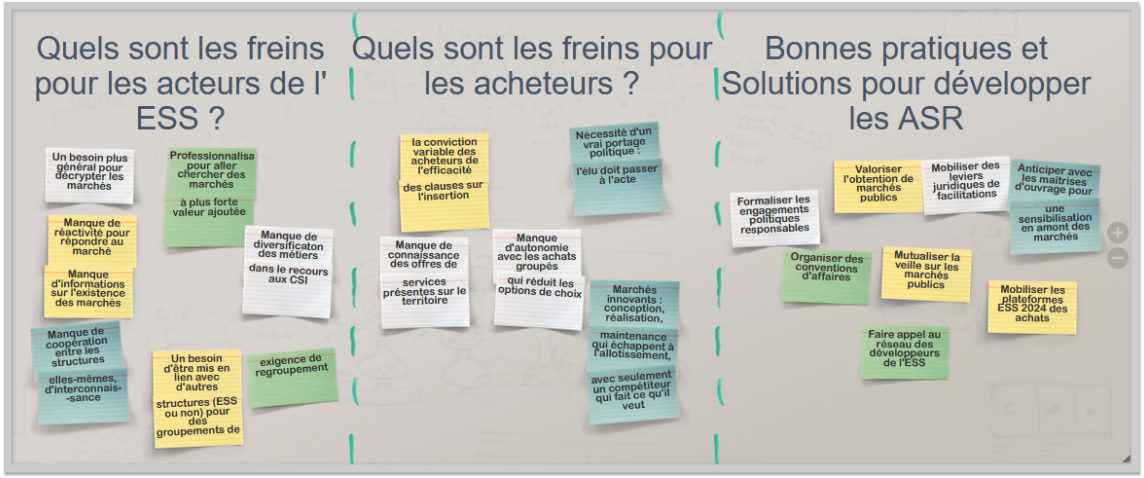

Quels sont les freins pour les Acheteurs ?

Ce qui ressort des échanges c'est la nécessité d'un vrai portage politique, qui peut être formalisé par exemple dans des chartes, dans des contrats de programmation de crédits etc. Les services doivent être soutenus politiquement pour affirmer la conviction que les clauses sociales fonctionnent. Il faut sensibiliser les maîtrises d'ouvrage en amont, les convaincre que la prestation du secteur de l'insertion n'est pas de moins bonne qualité ou plus chère. Des réseaux existent, au sein de l'Etat et en région CVL, qui sont animés.

Bonnes pratiques et solutions pour développeur les Achats Socialement Responsables

On observe l'émergence de nouveaux outils sur deux leviers forts : premièrement, pour accompagner les structures de l'ESS : L'écosystème des développeurs ESS, les réseaux ESS, les fédérations Insertion et Handicap, Les Canaux. Deuxièmement, pour rendre visible les offres des entreprises ESS et soutenir les acheteurs: la plateforme de l'inclusion, ESS 2024, les conventions d'affaires, le réseau des facilitateurs de marchés publics.

Economie Circulaire et Réemploi : mettre en œuvre les conditions favorables au développement des projets

Atelier

Animation :
Jeanne Fulloy, Chargée d'étude et Affaires Publiques, CRESS CVL
Aurore Médieu, Responsable transition écologoque et économie circulaire, ESS France

Quelles initiatives, projet ou partenariat autour du Réemploi avez-vous constatez sur votre territoire ?

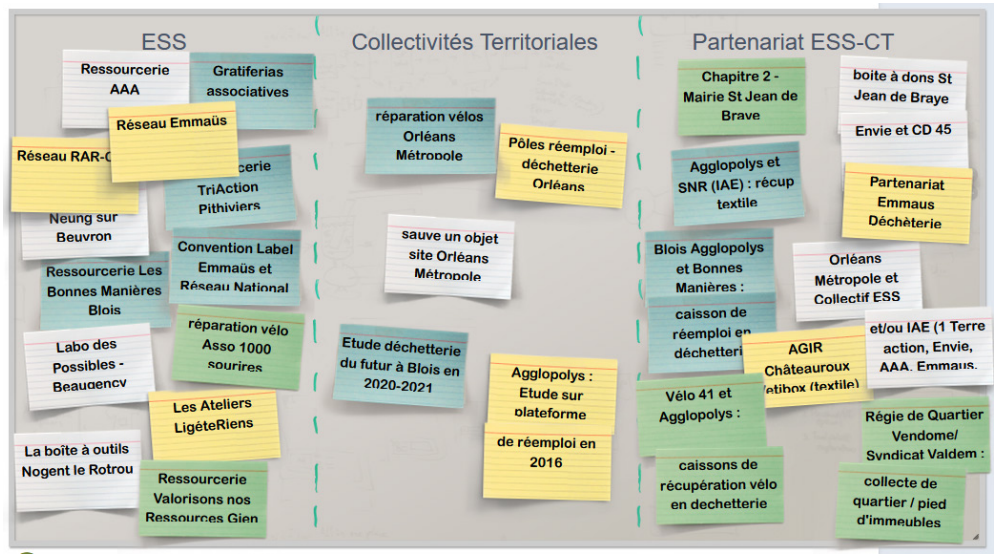

Pouvez-vous identifier, les freins, les leviers de réussites et les opportunités de partenariat entre collectivité locale et structures de l'ESS ?

Des opportunités législatives se dessinent : la loi anti gaspillage économie circulaire adoptée en 2020 apporte de nouvelles obligations aux acteurs dit « pollueur payeur » et le soutien financier des acteurs du réemploi qui font de l'insertion ; Le Plan Régional de Réduction des déchets (PRPGD) a un objectif de réduction des déchets de 50% à l'horizon d'ici 2025 ; le Plan Régional de l'Economie Circulaire (PRAEC) prévoit d'atteindre cet objectif en augmentant de 55% les filières de valorisation du réemploi.

Les structures du réemploi relevant de l'ESS sont multi-filières, pouvant traiter plusieurs flux de déchets différents. L'un des principaux freins pour le développement de ces structures qui nécessitent de l'espace de stockage est l'accès à de l'immobilier ainsi que les coûts d'investissement. Une réponse peut être la création d'équipements structurants susceptibles d'héberger l'ensemble des acteurs.

L'accès aux marchés publics des petites structures est peu aisé du fait de la concurrence entre structures ESS et également avec les entreprises non-ESS positionnées sur la collecte des déchets. Il est même perçu une certaine réticence d'acteurs à collaborer. L'interconnaissance entre toutes les parties prenantes parait nécessaire pour favoriser leur développement et les coopérations. Plus globalement, une méconnaissance des objectifs environnementaux liés aux déchets persistent dans les collectivités.

Même si le réemploi a gagné en visibilité auprès d'elles, une prise de conscience des enjeux est nécessaire et cela passe par la sensibilisation des élu·e·s sur les objectifs de réduction, la logistique de la collecte des déchets et les possibilités de soutien financier. Enfin, si les mentalités évoluent, la nécessité de convertir les consommateur·trice·s et les décideur·euse·s politiques à l'achat de produits de seconde main est encore un challenge.

CORESS

Conférence Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire

4 décembre 2020

PRÉFET DE LA RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE
Liberté Égalité Fraternité

Région Centre-Val de Loire

cress Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire Centre - Val de Loire

CRESS Centre-Val de Loire - Maison Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire - 6 ter rue Abbé Pasty - 45400 Fleury-les-Aubrais
Tél. 02 38 68 18 90 - contact@cresscentre.org